

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

Envoyé en préfecture le 28/02/2022

Reçu en préfecture le 28/02/2022

Affiché le

ID : 056-215602525-20220224-2022_13-DE

L'an deux mil vingt-deux le vingt-quatre février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale, sous la présidence de Mr MOUSSET François, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 18 février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 15

Présents : M. MOUSSET, Mme TOQUER, M. CRESPIEN, M. DUFOUR, Mme LE JOUBIUX, M. QUILLIEN, Mme RENARD, M. JADE, M. NICOLAZO, Mme OLLIVIER, Mme BASTILLE, Mme GOHIER, Mme TOUATI-BERTRAND.

Absents : M. OMEYER (pouvoir Mme TOQUER), Mme LAMOUREUX (pouvoir Mme TOUATI).

Secrétaire de séance : Mme TOQUER.

Le PV du conseil municipal du 27 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

2022-13- Budget annexe LOTISSEMENT :

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » du 16 février 2022,

M MOUSSET expose que l'achat du terrain a été fait sur le budget principal et une opération d'ordre a été faite vers le budget lotissement de 40 000 €. Des frais d'aménagements ont également été comptabilisés cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide de d'approuver la présentation du compte administratif 2021 et du résultat définitif comme suit :

Libellés	REALISES		RESTES A REALISER		Excédent ou déficit après RAR de l'exercice 2021
	section de fonctionnement	section d'investissement	section de fonctionnement	section d'investissement	
Budget lotissement					
Déficit reporté					
Excédent reporté					
Recettes (hors excédent reporté)	41 863,01 €	0,00 €			
Dépenses(hors déficit reporté)	40 000,00 €	41 863,01 €			
Déficit de l'exercice					
excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	1 863,01 €				
Déficit de clôture		-41 863,01 €			
Résultat global de clôture	1 863,01 €	-41 863,01 €			-40 000,00 €
EXCEDENT CUMULE	1 863,01 €				
DEFICIT CUMULE		-41 863,01 €			-40 000,00 €

Annexes : comptes administratifs 2021 détaillés

François MOUSSET
Maire du TOUR DU PARC

